

CADRE

Suicides d'infirmiers : une maltraitance institutionnelle à "grande échelle"

23.08.16 Mise à jour le 30.08.16

Trois infirmiers se sont suicidés en moins de deux mois. La ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, s'est encore une fois fait remarquer par son silence total...

Mise à jour du 26 août 2016 - Interrogé par Infirmiers.com, Karim Mameri, secrétaire général de l'Ordre national des infirmiers, s'interroge sur le silence de la ministre des Affaires sociales et de la Santé. *"Nous attendons une parole de notre tutelle mais aussi des actions et des solutions pragmatiques"*. Des enquêtes sont actuellement menées pour savoir si les conditions de travail des trois infirmiers de la fonction publique sont en cause. C'est en tout cas ce qu'ils semblaient dénoncer...



Le cadre de santé, qui venait d'être diplômé, ferait état de "pressions" et de "harcèlement" dans une lettre posthume.

Mise à jour du 24 août 2016 - Dans un communiqué de presse daté du 23 août 2016, le [Syndicat National des Professionnels Infirmiers \(SNPI\)](http://Syndicat National des Professionnels Infirmiers (SNPI)) pointe du doigt la *"maltraitance institutionnelle"* que subissent les infirmiers et le *"silence assourdissant du ministère de la santé"* à la suite de trois suicides d'infirmiers cet été. Thierry Amouroux, secrétaire général du syndicat, souligne que *"les conditions de travail se dégradent un peu partout. La pression devient trop rude sur des professionnels que l'on pousse à bout (rappels sur repos, polyvalence imposée, perte de sens, sous-effectif, pression à l'activité). Ces réorganisations sont en rupture avec les valeurs soignantes, et débouchent sur une maltraitance des soignants et la mise en danger des patients"*.

Un cadre de santé se suicide à Saint-Calais

Une enquête de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) a débuté le 22 août 2016 au centre hospitalier (CH) de Saint-Calais, après le suicide début juillet d'un cadre de santé, qui aurait remis en cause les méthodes de la direction dans une lettre posthume.

L'homme, âgé d'une cinquantaine d'années, venait d'être diplômé d'une école de cadre. En 2015, comme c'est l'usage, il avait fait fonction de cadre tout en restant infirmier à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Louis-Pasteur, qui dépend du CH de Saint-Calais. Celui-ci emploie plus de 400 personnes, note-t-on.

"Le 16 juin, il était reçu à son examen avec la note de 17 sur 20. Le 17 juin, son entretien avec la direction du CH s'est très mal passé: il voulait continuer à exercer en Ehpad, alors qu'on lui proposait un service qui connaît de très fortes difficultés, celui des soins de suite longue durée", résume Philippe Kéavec, secrétaire du syndicat CGT au Mans, responsable départemental de la fédération santé et action sociale.

L'ancien infirmier a fait une tentative de suicide le 30 juin à son domicile, alors qu'il devait prendre ses nouvelles fonctions le 1er juillet. Transporté en réanimation au Mans, il est décédé le 5 juillet. Dans une lettre posthume de deux pages, adressée à la direction du centre hospitalier, à l'agence régionale de santé (ARS) Pays-de-la-Loire et à sa famille, il mettrait directement en cause deux membres de la direction de l'établissement comme responsables de son acte, selon la CGT, qui a pu consulter l'une des lettres. Ces courriers dénonceraient notamment des *"pressions"* et des *"actes de harcèlement"*, selon le syndicaliste. *"Dans sa lettre, il dit notamment qu'on le pousse à maltraiter ses collègues, ce qu'il refuse de faire au nom de ses valeurs"*, affirme Philippe Kéavec, qui indique qu'aucune alerte n'avait été donnée concernant ce salarié avant son passage à l'acte.

Dans un communiqué diffusé le 22 août, la directrice du CH de Saint-Calais, Marie-Bernardette Ponthoreau, explique notamment que *"les autorités administrative et judiciaire concernées en ont été prévenues immédiatement par la direction de l'établissement qui ne peut que s'inscrire en faux contre le contenu de ces courriers et ne souhaite pas faire d'autres commentaires car une mission de contrôle est actuellement en cours qui devrait rendre ses conclusions prochainement"*. La directrice estime également que Philippe Kéavec, qui n'est pas un syndicaliste élu dans son établissement, tient des propos qu'elle juge *"diffamatoire[s]"*.

"La direction de l'établissement suggère que ce cadre de santé se serait suicidé à cause de problèmes personnels, alors que sa famille assure pourtant qu'il n'en avait aucun. Ce n'est pas la première fois qu'il y a de gros problèmes dans cet établissement, on alerte depuis des années sur le management de la direction", remarque le responsable CGT. La famille de l'ancien infirmier aurait l'intention de saisir la justice, selon lui.

L'[ARS Pays-de-la-Loire](#) a indiqué qu'elle avait *"souhaité engager immédiatement une enquête administrative qui a été confiée par le ministère de la santé à l'Igas, dans le cadre de ses compétences de contrôle"*. L'agence a assuré qu'elle porterait *"la plus grande attention aux résultats de cette mission"*.

Selon Ouest-France, un précédent épisode de tension dans l'établissement a déjà eu lieu en mars dernier, avec la démission de la radiologue du CH Saint-Calais. Dans les colonnes du quotidien, cette médecin dénonçait *"une pression"* et des relations *"dégradées"* avec la direction de l'établissement.

© 2004-2016 - APM-International - Tous droits réservés. Les données sont la propriété de APM International. Toute copie, republication ou redistribution des données APM Santé, notamment via la mise en antémémoire, l'encadrement ou des moyens similaires, est expressément interdite sans l'accord préalable écrit de APM. APM ne sera pas responsable des erreurs ou des retards dans les données ou de toutes actions entreprises en fonction de celles-ci ou toutes décisions prises sur la base du service. APM et le logo APM International, sont des marques d'APM International dans le monde. Pour de plus amples informations sur les autres services d'APM, veuillez consulter le site Web public d'APM à l'adresse <http://www.apmnews.com/>

Tags : Actus infirmières, Cadre de santé, specialites